

THÈME

Audition des syndicats représentatifs de l'Éducation nationale dans le cadre d'une mission d'information parlementaire sur l'adaptation de l'école aux enjeux climatiques. Ils sont interrogés principalement sur les contenus pédagogiques, le bâti scolaire et les mobilités actives.

LE SNALC A INSITÉ SUR...

Contenu pédagogique

- Le SNALC ne souhaite pas que les enjeux climatiques deviennent l'objet d'une discipline à part entière ; ceux-ci sont déjà traités dans le cadre des disciplines, notamment scientifiques (on peut envisager des mises à jour dans les programmes). Le SNALC s'oppose à la déstructuration des disciplines pour les remplacer par des enseignements alignés sur des enjeux sociétaux, fussent-ils d'une importance capitale.
- Le SNALC n'approuve pas le projet d'une nouvelle certification des « savoirs verts » en classe de 3e, qui reviendrait à noter la conformité de propos tenus dans le but d'avoir une certification. L'évaluation dans le cadre des programmes est suffisante.
- Attention à ne pas rentrer dans des questions morales sur le sujet des enjeux climatiques : ce serait contre-productif.
- Concernant les rythmes scolaires, face aux canicules récurrentes, avancer les horaires de cours supposerait également des changements dans l'organisation sociale (horaires des transports, entreprises, etc.). Pour les examens, faire en sorte que toutes les épreuves se tiennent le matin est une évidence, ce qui n'est pas le cas pour les épreuves de spécialité. Enfin, le calendrier du brevet cette année début juillet est risqué : il n'y aura pas de possibilité de repli comme en 2019 si la canicule empêche les élèves de composer.

Bâti scolaire et mobilités actives

- Très peu d'écoles et bâtiments scolaires sont adaptés aux conditions climatiques actuelles et à venir.
- L'aération des salles de classe, déjà identifiée comme insuffisante durant la période de crise sanitaire, n'a pas évolué depuis ces dernières années. Dans le secondaire, beaucoup de fenêtres de salles de classe ne peuvent être ouvertes en grand en période de canicule pour rafraîchir l'air tôt le matin.
- La résilience face au changement climatique est insuffisamment prise en compte dans la construction de nouvelles écoles, souvent équipées de systèmes de ventilation interne qui ne permettent pas l'aération des pièces. De même, les problèmes de stores par exemple sont très fréquents car trop sophistiqués : en panne, ils se retrouvent hors d'usage par manque de formation des personnels d'entretien.
- En l'absence de réglementation concernant la chaleur extrême, le SNALC conseille aux personnels de faire des signalements sur le registre de santé et sécurité au travail, voire celui des dangers graves et imminents.
- À l'image de ce qui est fait dans les logements, le SNALC propose d'établir des diagnostics thermiques dans chaque classe ou chaque école, afin de définir les établissements à rénover en priorité (de A à G).
- Le SNALC est favorable à la végétalisation des cours d'école, mais pas au détriment de l'espace disponible (récréations et EPS). Il ne faut pas non plus négliger l'entretien de ces espaces ni les risques éventuels (élèves qui mangent de la terre, qui se cachent, etc.)
- Pour favoriser les mobilités actives, il faudrait déjà a minima dans les établissements un parking vélo sécurisé et à l'abri des intempéries.

L'AVIS DU SNALC

Pour le SNALC, les savoirs scientifiques, dans le cadre des programmes, sont le socle essentiel permettant aux élèves d'appréhender les enjeux climatiques. La mission première de l'Éducation nationale doit rester l'instruction et la transmission des connaissances. Quant aux bâtiments scolaires, on est encore très loin d'avoir des conditions de travail adaptées aux conditions climatiques actuelles : il y a donc une réelle inquiétude pour l'avenir face au manque d'anticipation. Un véritable dialogue social est nécessaire pour que les personnels soient réellement associés aux projets de rénovation, et non seulement consultés.